

## Marie Moret à madame Contadeur, 16 septembre 1896

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation1 p. (253r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame Contadeur, 16 septembre 1896, consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46413>

Copier

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [16 septembre 1896](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Contadeur](#)

Lieu de destination 41, rue de la République, Saint-Maur-des-Fossés (Seine-et-Marne)

### Description

Résumé Réponse à la lettre de madame Contadeur du 17 septembre 1896 : Marie Moret n'est pas la directrice du Familistère, elle ne peut y faire rentrer madame Contadeur. Celle-ci la confond probablement avec Esther Lemaire car Marie Moret n'a jamais connu monsieur Contadeur bien qu'elle lui adressait *Le Devoir* car elle le savait sympathique à l'idée du Familistère.

SupportLe nom de la correspondante, Contadeur, est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre : « Madame ».

## Mots-clés

[Emploi, Familière](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familière](#)
- [Contadeur, A.](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Œuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familière](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 17/10/2023

---

Grise Familiotte  
16 juillet 96

Madame Cantinier

J'ai écrit hier en réponse  
à votre lettre d'hier, de vous  
exprimer - à mon grand  
regret - ma complète im-  
puissance.

Je ne suis pas le directeur  
de Familiotte ; serais-je à  
la tête de la Société que je ne  
nouerais pas y faire  
entrer, votre fils serait  
écarté par les statuts.

En dehors de l'association,  
je ne connais personne  
apart toujours vous à  
peu près en ermite. Vous  
vous trompez en croyant  
que j'ai connu M. le sieur  
Contadarier ; peut-être me

confondrez-vous avec ce  
métier femme de mon  
mari. Je savais unique-  
ment que M. Contadarier  
était au rang des personnes  
sympathiques à l'idée de  
Familiotte, et c'est pour  
quoi je lui servais de  
Deuxir.

Veuillez agréer

Madame, avec l'apres-  
sion réitérée de mes  
regrets, l'assurance  
de toute ma consi-  
dération

Grise Grise